

la nouvelle lettre

ire 1 €

à quel
n'avait
rons, le
siqu'ils
on des

patrons, et que leur richesse a toujours été celle de la corruption. Il me au sort : l'ancien président du Conseil Constitutionnel, ami et ministre de François MITTERRAND, vient de voir sa condamnation à une peine de prison, ainsi qu'une amende de 150.000 euros, confirmée par la justice.

Quand je dis que notre nouveau Président est en liberté surveillée, je veux suggérer que sa liberté de manœuvre n'est pas aussi grande qu'il le voudrait ou qu'il n'y paraît. C'est un dommage, dans la

peut plus être totalement maîtresse de sa politique, surtout quand elle concerne nos relations avec les autres pays de l'Union. Nicolas SARKOZY a donné des gages aux souverainistes, mais il ne peut négliger les 26 partenaires européens, et même pas le cercle restreint des douze, surtout avec un Gordon BROWN en Angleterre et un José Manuel BARROSO à la tête de la commission, deux « ultra-libéraux impénitents » qui veulent instaurer la libre concurrence et la libre circulation : sur les services, sur les livrets d'épargne, mais aussi sur l'attitude face à la Turquie, la France ne peut pas se croire autorisée à faire n'importe quoi, et surtout à « protéger » ses paysans, ses corporations, voire ses grands groupes industriels ou financiers contre les lois du commerce.

De façon plus générale, le plus important des garde-fous est la réalité économique, et le nécessaire respect des droits individuels. A l'époque de l'espace mondialement ouvert, les gouvernements, et même celui de la France, ne peuvent se permettre d'ignorer les défis de la compétitivité, la nécessité de la capitalisation, l'impératif de la formation des hommes, de leur bonne éducation. Si SARKOZY prêche pour le travail, il doit admettre aussi l'exigence de qualité dans le travail, et l'honnête complémentarité entre travailleurs du monde entier. Il est inutile de brandir le spectre du « dumping », social ou fiscal : chacun doit faire de son mieux et s'aligner sur ce que les autres font de mieux. Et il est néfaste de porter atteinte à ce qui fait le dynamisme d'une nation : le respect des droits individuels, et notamment du droit de propriété, bien mis à mal par les « droits opposables » qu'on nous invente.

Ainsi Nicolas SARKOZY sera-t-il bien vite soumis à une double contrainte : la contrainte interne de ceux qui s'opposent à tout changement, la contrainte externe qui dicte le sens du changement à réaliser. Il devra s'efforcer de se libérer de celle-là, et de s'accommoder de celle-ci. Sans cela il se condamne à l'immobilisme, mais il nous condamne aussi à un nouveau déclin.

Jacques Garello

Conjoncture

L'ALLEMAGNE FAIT MIEUX QUE LA FRANCE : POURQUOI ?

Nous avons expliqué il y a quinze jours que les nouveaux gouvernants avaient de la chance, car l'environnement international leur serait très favorable : jamais la croissance mondiale et le commerce international ne se sont si bien portés. Seule ou presque, la France, faute de réformes, est en retard sur ses partenaires.

L'écart se creuse avec notre principal partenaire économique, l'Allemagne. Il y a quelques années la République Fédérale avait aussi choisi le mauvais chemin et jusqu'à une période récente elle payait ses erreurs de politique économique par une stagnation et du chômage (voir notre article de conjoncture du 18/11/2006 : « Jeux de dupes à Berlin »). On peut se demander si, en dépit de ces erreurs, la conjoncture allemande n'est pas en train de se retourner, tandis que la France demeure la seule à refuser les réformes nécessaires auxquels les Allemands se sont finalement résignés. Pour combien de temps encore ? SARKOZY fera-t-il aussi bien que le « socialiste » SHRÖDER ?

Le chômage en recul rapide

Les nouvelles qui viennent d'Allemagne depuis quelques mois sont meilleures. C'est tout à fait évident en matière d'emploi. Il faut rappeler qu'en 2005, il y avait encore plus de 5 millions de chômeurs, chiffre considérable, le plus élevé depuis la guerre.

Or, depuis deux ans, le chômage ne cesse de diminuer. En avril, le nombre de chômeurs vient de passer sous la barre des quatre millions avec 3 967 000 demandeurs d'emplois. En deux ans, la baisse est de 1,1 million et en un mois, la diminution est de 140 000 personnes. C'est le niveau le plus bas depuis 2002. Ce chiffre devrait passer en dessous de 3,5 millions l'an prochain, meilleur chiffre depuis dix ans. Désormais, le taux de chômage allemand (8% en 2008) est inférieur à celui de la France, en dépit du désastre économique de l'ancienne RDA. Mieux encore, les offres d'emplois ont plus que doublé en deux ans et le chômage des jeunes s'effondre. C'est au point que les tensions salariales augmentent.

Cette évolution est d'abord à rapprocher de la hausse de la croissance en Allemagne. Alors qu'elle était inférieure à celle de la France (2% dans notre pays en 2007), les cinq grands instituts de conjoncture ne cessent de réviser ce chiffre à la hausse et la croissance du PIB devrait être d'au moins 2,4% en 2007 comme en 2008 : ce n'est pas énorme, mais c'est assez pour réduire le chômage. Cette croissance est saine, puisque, comme dans toute la zone euro, l'inflation reste sous contrôle, surtout à cause de la concurrence mondiale : 1,8% de hausse des prix en 2007 comme en 2008.

Les erreurs de politique fiscale

Certes, le gouvernement de coalition, sous l'influence des socialistes, a commis des erreurs, notamment en matière fiscale. Au 1^{er} janvier 2007 les Allemands ont subi une hausse brutale du taux de TVA de 16% à 19%. Cela leur coûtera sans doute au moins un demi point de croissance. Mais cette hausse du taux de TVA s'est accompagnée d'une baisse importante d'autres impôts et en particulier de l'impôt sur les sociétés, qui, passant de 38,65% à 29,83% ramène l'Allemagne dans la moyenne européenne. Il est question de réduire l'impôt sur le revenu, bien que l'idée de la « flat tax » proposée naguère par la CDU bavaroise ait été abandonnée.

Par contraste, la politique budgétaire a été bien menée. Le déficit public qui était, avec le déficit français, l'un des plus importants d'Europe, a été rapidement réduit. Alors qu'il dépassait il y a peu les 3% du PIB, il est tombé à 1,7% seulement en 2006, puis à 0,6% en 2007 et l'on annonce un déficit zéro, autrement dit l'équilibre budgétaire l'an prochain, l'Allemagne rejoignant ainsi les onze autres pays européens ayant un budget excédentaire. Le résultat a été obtenu grâce à une stabilisation des dépenses publiques, en dépit des promesses électorales, et il est même question de les réduire. D'autre part, la croissance a provoqué une sorte de « cagnotte fiscale ». La dette publique va donc diminuer.

Mais pourquoi la croissance ?

Les réformes du marché du travail : les lois Hartz

Le retournement conjoncturel allemand est essentiellement le fruit des réformes du marché du travail, entreprises à l'époque du gouvernement social-démocrate du chancelier SCHRÖDER, qui a suivi les conclusions de la Commission Hartz (rapport déposé en 2002) et a fait adopter par le Bundestag antérieur deux séries de lois. Les deux premières concernent le sort des chômeurs. Les allocations pour les chômeurs de longue durée avaient été très fortement réduites, pour inciter ceux-ci à retrouver au plus vite du travail. Les « agences pour l'emploi » ont également été rendues plus efficaces, les reclassements se sont accélérés, et le travail au noir a été pourchassé.

Les deux dernières concernent la rémunération des personnes qui essaient d'échapper au chômage à travers le travail intérimaire (très libéralisé) et l'acceptation d'un bas salaire. Tout argent gagné au-delà de l'allocation chômage est exonéré d'impôt et de charge : de quoi inciter les chômeurs à accepter les « petits boulots » si décriés en France, mais qui sont souvent la première marche vers une réinsertion complète dans les entreprises.

Disposant à nouveau d'une main d'œuvre disposée à travailler parce qu'elle y a intérêt, les entreprises allemandes ont pu retrouver leur dynamisme et leur compétitivité. L'Allemagne accumule, en dépit de la hausse de l'euro, les excédents commerciaux record, alors que la France accumule les déficits. Les exportations allemandes sont plus solides, mieux orientées par produit et par pays que celles de la France : le commerce extérieur est l'un des vrais moteurs de l'économie allemande en raison de la productivité de ce pays et des forts investissements des entreprises.

La France sera-t-elle seule à refuser les réformes ?

Maintenant que l'élection présidentielle est passée, même si les législatives sont encore devant nous, il n'est que temps de rompre avec le passé et de pratiquer les réformes nécessaires. Si nous voulons rattraper l'Allemagne, il faudra aller plus loin qu'elle dans les réformes : sur le marché du travail, dans la fiscalité, dans l'éducation, dans la protection sociale, dans l'Etat : moins de déficits, moins de dépenses publiques, moins d'impôts. Le monde entier se réforme. La France va-t-elle rester seule à refuser les réformes nécessaires ?

« MARSEILLE SOUS LE JOUG DE LA CGT »

C'est notre confrère Valeurs Actuelles qui le dit, sous la plume de Jean-Michel VERNE, dans une enquête qui revient sur le long conflit syndical ruineux qui a touché il y a peu, comme c'est périodiquement le cas, le port de Marseille. La campagne électorale a un peu masqué cet épisode important et, un mois plus tard, Valeurs Actuelles éprouve le besoin d'approfondir le sujet.

Notons d'abord un paradoxe : la CGT reste totalement contrôlée par le parti communiste. Le syndicat n'est qu'une courroie de transmission du parti. Or le parti, ici comme ailleurs, est en pleine déconfiture : le parti communiste a fait 3% des voix dans les Bouches du Rhône (moins que Besancenot), alors que MARCHAIS y était arrivé en tête en 1981 ! Et les grandes villes dirigées encore par un maire communiste, comme Martigues, voient le PC se situer à 6% des voix ! Le PC est devenu, comme on a pu le dire, « un cadavre », mais le cadavre bouge encore et la CGT est aux ordres de ce cadavre : miracle du centralisme démocratique.

En tous cas, la CGT conserve sa capacité de nuisance et son monopole sur le port. C'est au point que Valeurs Actuelles parle d'un « port à renationaliser », non pas au sens étatique des nationalisations, mais pour dire que le port de Marseille est aujourd'hui entièrement « privatisé », détenu totalement par la CGT. « Le port de Marseille lui appartient, de fait ». « Il est grand temps de parler des syndicats voyous qui, pour conserver un monopole conquis par force ou intimidation, n'hésitent pas à mettre en péril l'économie d'une région, donc l'emploi de milliers d'autres salariés... ». « La CGT nous a tellement habitués à prendre les citoyens en otage qu'on finit par trouver naturel l'exercice quotidien de sa coercition ».

Valeurs Actuelles décrit également en détail la situation des salariés du port de Marseille, tels que les grutiers, qui gagnent avec les primes 4000 euros par mois pour un temps théorique de travail de 32,54 heures et pour un temps réel de 18 heures, dont douze de travail effectif ! Qui dit mieux ? La dernière grève, pour préserver ces avantages acquis (en réalité pour une dispute concernant cinq postes de travail sur le terminal gazier de Fos-sur-Mer), a duré 18 jours. L'addition se monte à 24 millions d'euros ! Sans compter le préjudice de l'industrie pétrochimique, ni celui du trafic conteneur.

Déjà la grève de 2005 avait fait perdre en quelques jours à de nombreuses entreprises tout le bénéfice de l'année. Comment être concurrentiel, investir et se développer dans ces conditions ? Et cette fois-ci encore, l'Etat a cédé à la CGT, en raison de l'approche des élections. Même le très prudent Jean-Claude GAUDIN, qui en général veut être ami avec tout le monde, a déploré « qu'un syndicat archaïque puisse imposer sa dictature durant dix-huit jours ». C'est tout l'avenir du Port autonome de Marseille qui est en jeu.

Valeurs Actuelles dénonce aussi les combines, tel ce conteneur chargé de télévisions haut de gamme qui a disparu, tandis que toutes les copies vidéo de la scène disparaissaient aussi vite, même celles déposées au greffe du tribunal ! Il paraît que l'on aurait pu reconnaître certains visages... Ne parlons pas des incendies criminels dans les sociétés peu coopératives. Pendant ce temps, les autres ports, comme Barcelone et Gênes, récupèrent les clients qui fuient Marseille. Quand le trafic de Marseille est multiplié par deux, celui des autres ports l'a été par six ! Et personne n'ose demander pourquoi les porte-conteneurs enregistrent un taux de rendement de 320 mouvements par heure à Hong-Kong et de 50 à Marseille !

Mais le monde change, même à Marseille. Un nouveau terminal à Fos en 2009 sera entièrement privatisé, ce dont la CGT ne veut pas. La mondialisation, encore elle, rend les ports bénéficiaires du dynamisme du commerce international : Marseille devra s'adapter ou périr. Et selon les professionnels interrogés par notre confrère « une privatisation totale du Port de Marseille serait la seule solution pour se libérer du carcan de la CGT ». Ce serait une œuvre de salubrité publique. Oui, il faut libérer Marseille du joug de la CGT, qui ne représente plus rien en dehors de sa capacité de nuisance.

LA SEMAINE DE 60 HEURES... EN AUTRICHE

Au moment où les Français envisagent un léger assouplissement des 35 heures (mais pas leur suppression), on apprend que les Autrichiens, après bien d'autres pays, venaient de se mettre d'accord pour un assouplissement radical de la durée maximale du travail. Tout d'abord, il faut savoir qu'en Autriche, la durée légale du travail est de 40 heures, soit 8 heures par jour pendant 5 jours. On voit déjà l'écart avec nos 35 heures.

Mais cela n'a pas paru assez ouvert aux Autrichiens et, après des années de concertation, les partenaires sociaux viennent de se mettre d'accord pour une durée maximale de travail de 60 heures (donc en dérogation avec la règle européenne, qui est de 48 heures). Cette durée de 60 heures a été approuvée bien sûr par le patronat, qui se réjouit de cette flexibilité accrue, mais aussi par la fédération des syndicats autrichiens (ÖGB) (qui, soit dit en passant, regroupe 1,4 millions de salariés pour une population de 8,5 millions d'habitants). Le Parlement va donc à son tour couronner cet accord par une loi qui sera votée à l'automne pour une application en 2008.

Bien entendu, l'accord prévoit des limites. C'est ainsi que les 60 heures hebdomadaires pourront être appliquées pendant 24 semaines par an, à condition d'intercaler des plages de quinze jours sans heures supplémentaires toutes les huit semaines. D'autres assouplissements ont aussi été prévus. C'est ainsi que ceux qui le veulent pourront faire leurs 40 heures en quatre jours seulement, avec des journées de dix heures.

Le point essentiel est le suivant, comme le souligne notre confrère Le Figaro, qui rapporte cette information : « extrêmement souple, l'accord de flexisécurité, selon les termes du gouvernement, doit permettre à chaque entreprise de développer son propre modèle, en consultation avec ses employés, sans recourir à des conventions collectives ». Autrement dit, à l'intérieur de l'accord cadre signé, donc de la limite de 60 heures, chaque entreprise, en accord avec ses salariés, pourra faire comme elle le voudra ; c'est donc la flexibilité maximale, au cas par cas.

On remarquera que cet accord a été accepté, certes après une discussion longue et serrée, sans problème par les syndicats autrichiens, à l'évidence plus ouverts que les syndicats français. Il est vrai qu'en cinquante ans, l'Autriche n'aura connu que deux grèves importantes : ce n'est pas tout à fait le même climat qu'en France et les syndicats autrichiens ne ressemblent pas vraiment à la CGT !

L'économie autrichienne ne se porte pas mal de cette modération syndicale et de cette volonté générale de réformes et de flexibilité, puisque le taux de croissance est de 3% cette année et surtout que le taux de chômage n'est que de 4,4% : pratiquement la moitié du taux français. Et il devrait encore baisser grâce à ce nouvel accord de flexibilité.

Rappelons qu'en France, on peut certes aller au-delà des 35 heures, mais que le quota autorisé d'heures complémentaires est strictement limité (220 heures par an après les assouplissements FILLON de 2005, soit en moyenne 4 heures de plus par semaine), et l'on ne peut pas dépasser 44 heures par semaine en moyenne sur trois mois et exceptionnellement 48 heures sur une seule semaine. N'oublions pas aussi que la France voulait interdire à ses partenaires européens de dépasser les 48 heures maximales (ce qui est rendu possible par la règle de « l'opt out », qui permet des dérogations). La France n'a pas été suivie sur ce point et le nouvel accord autrichien vient donner le coup de grâce à la position française. On imagine mal un gouvernement qui vient, après accord des partenaires sociaux, de choisir les 60 heures maximales accepter un ukase français les obligeant à retomber à 48 heures ! Décidément, la France a encore beaucoup à apprendre de ses partenaires européens...

LES EURO-DEPUTES FRANÇAIS FACHES AVEC L'ETHIQUE ?

C'est un débat intéressant qui vient d'avoir lieu lors de la réunion plénière du Parlement européen à Strasbourg. Le sujet était aussi important que délicat, puisqu'il portait sur les thérapies innovantes, qui soulèvent de nombreuses questions éthiques. Le rapporteur, un Slovaque, Miroslav MIKOLASIK, membre du PPE (conservateurs et démocrates-chrétiens), avait souhaité un certain nombre de freins éthiques, en particulier pour ne pas généraliser dans l'Union l'utilisation de cellules souches embryonnaires.

Commentaire explicite du Monde, qui rapporte cette information : « les eurodéputés favorables aux progrès de la science l'ont emporté sur ceux qui veulent y mettre un frein pour des raisons éthiques : leurs amendements ont été votés par 403 voix contre 246 et 11 abstentions ». La réalité est plus nuancée qu'un combat entre des conservateurs opposés à tout progrès et des progressistes ouverts aux avancées scientifiques : s'agissant de questions éthiques, il vaut mieux ne pas caricaturer et on peut souhaiter des progrès scientifiques tout en étant sensible aux questions éthiques, qui sont réelles.

Le rapporteur a donc perdu son combat éthique. Certes, le nouveau règlement va encourager le développement de thérapies innovantes, souhaité par les malades en particulier. Cependant, les procédures européennes sont complexes et il faudra encore l'aval du Conseil des ministres de la santé, colégislateur avec le Parlement européen. Le texte voté « crée une procédure centralisée d'autorisation de mise sur le marché pour les thérapies géniques, cellulaires et tissulaire ». Procédure centralisée, voilà qui ne ressemble guère au principe de subsidiarité, qui figure pourtant dans les traités européens. Pourquoi ne pas laisser chaque pays décider plutôt que d'uniformiser ainsi les choses ? On comprend certes l'intérêt, y compris économique, d'éviter de devoir demander 27 fois une autorisation, une par pays, mais le sujet est trop délicat, touche trop à la conscience, pour que l'on puisse ainsi balayer en un instant les sensibilités nationales.

La Commission a cherché une solution intermédiaire, proposant une procédure centralisée, mais permettant à chaque pays en dernier ressort d'autoriser ou pas ces traitements à partir de cellules souches embryonnaires. Mais le rapporteur a considéré que ce dispositif « ne tiendrait pas devant la cour de justice ». Il a donc cherché à faire adopter des amendements excluant de cette procédure centralisée « les médicaments issus de cellules embryonnaires ou fœtales humaines, de cellules germinales primitives ou de cellules issues de ces cellules », ce qui fait que certains pays, pour des raisons éthiques, auraient pu rester à l'écart du processus.

Fureur de ceux que Le Monde appelle les « libéraux », menés par une belge, Frédérique RIES, soutenue par une socialiste allemande et un communiste chypriote (drôle de libéralisme) : « MIKOLASIK se comporte comme un intégriste qui veut imposer sa morale aux autres » : avoir une morale, c'est être intégriste. Certes, MIKOLASIK a emporté l'adhésion de la grande majorité de son groupe (150 voix contre 70), mais la gauche a voté contre les amendements éthiques et ils ont été repoussés (sur les cellules embryonnaires : 357 oui, 269 non).

Comme d'habitude, on remarquera avec intérêt la position des députés français. Ont voté pour les amendements éthiques deux députés UDF seulement (dont le général MORILLON), les trois députés villieristes, quatre députés du front national (deux autres s'abstenant, GOLLNISCH et MARTINEZ) et, à la surprise générale, un député vert (FLAUTRE). Tous les autres députés français, donc l'immense majorité des députés français de gauche et de droite, y compris tous les UMP, ont donc voté contre les « amendements éthiques ».

On notera avec intérêt la prise de position de Françoise GROSSETETE, UMP, très en pointe sur le sujet, qui, selon Le Monde « constate avec regret que depuis l'élargissement à l'Est, l'Eglise est de plus en plus influente au sein du PPE » ; elle a même parlé d'un « point de vue idéologique » : l'Europe vaticane en quelque sorte. On se croyait revenu aux discours staliniens des communistes dans les années 50 au moment de la préparation du traité de Rome. On savait les députés européens français antilibéraux, comme nous l'avons montré plusieurs fois ; les voilà devenus aussi anticléricaux. Les électeurs apprécieront sûrement.

LIBERALISATION DU TRANSPORT AERIEN UE-USA

Il n'y a, fort heureusement, pas que des mauvaises nouvelles à annoncer et nous sommes heureux chaque fois que la cause de la liberté progresse. Cela semble être le cas avec l'accord, que certains qualifient d'historique pour le transport aérien, entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Il s'agit d'une importante libéralisation des vols au dessus de l'Atlantique. Le traité a été longuement et âprement négocié et il entrera en vigueur le 31 mars 2008, l'accord ayant été signé il y a quelques jours.

Il permettra en particulier aux compagnies européennes de desservir librement toutes les villes américaines depuis n'importe quel aéroport européen, ce qui n'était pas le cas jusqu'à maintenant. De même, les transporteurs américains pourront ouvrir des liaisons intra-européennes et accéder librement à tous les aéroports européens, y compris celui de Londres Heathrow, qui était jusqu'ici fortement protégé.

Nous avons été -heureusement- surpris par l'enthousiasme du commissaire européen aux transports, le Français Jacques BARROT, que l'on ne savait pas si chaud partisan de la concurrence : « Cet accord constitue une avancée majeure. La libéralisation du ciel et l'augmentation du trafic qui en résultera devraient générer 12 milliards de bénéfices supplémentaires sur cinq ans, 80 000 emplois des deux côtés de l'Atlantique et 25 millions de passagers supplémentaires ». Autre élément prévisible : la baisse de prix pour les usagers : « Nous allons assister à une baisse des prix qui seront beaucoup plus attractifs pour les usagers » reconnaît Jacques BARROT, à qui décidément l'air de Bruxelles fait du bien.

Il aura fallu quatre années de négociations pour en arriver là, les Anglais, habituellement plus ouverts, ayant longtemps voulu protéger Heathrow de la concurrence des autres pays. Certes, ce n'est qu'un premier pas et il faudra aller plus loin. C'est ainsi qu'avec cet accord, les compagnies européennes pourront entrer dans le capital des sociétés américaines, ce qui est une bonne chose, mais leur participation ne pourra pas dépasser 50% du capital : il faudra en arriver un jour à une ouverture totale du capital. Une deuxième vague de négociation devrait débuter dès mai 2008. Il faudra aussi examiner la possibilité d'ouvrir des vols intérieurs aux Etats-Unis, les Américains étant restés trop protectionnistes pour leur marché intérieur. Une date butoir pour un nouvel accord a été fixée à 2010.

Air France paraît un peu réservée sur cet accord, hésitant à ouvrir dès l'an prochain des vols vers les USA au départ de n'importe quelle capitale européenne. Mais la pression des compagnies à bas coût, qui vont saisir aussitôt cette opportunité, fera revenir Air France à plus de réalisme. Ryanair, par exemple, a déjà annoncé qu'elle allait acheter de nouveaux avions pour cela. Les compagnies européennes pourront aussi ouvrir des lignes vers les « aéroports secondaires » américains (de taille plus modeste), créant ainsi de nouvelles lignes qui n'existaient pas jusqu'à aujourd'hui. Quant aux sociétés américaines, dès l'an prochain, elles pourront transporter des passagers entre deux capitales européennes à condition que le vol parte des Etats-Unis.

Tout cela prendra du temps. Il faudra aller plus loin dans l'ouverture à la concurrence. Mais nous sommes prêts à parier une nouvelle fois que la concurrence jouera son rôle dynamique : passer en cinq ans de 50 millions à 75 millions de passagers, ce n'est pas rien. N'en déplaise aux Français, la mondialisation et la liberté des échanges internationaux, ici la liberté du transport aérien, représentent une bonne chose pour les clients comme pour l'emploi. Nous avons tous à gagner à cette ouverte des marchés et à cette concurrence accrue, car la concurrence est le seul jeu gagnant-gagnant. Tout le monde bénéficie des effets positifs de la concurrence et du libre-échange, ce que BASTIAT avait déjà démontré au milieu du 19^e siècle.

LES FRANÇAIS CHAMPIONS DE L'ALTERMONDIALISME

Toujours à propos de l'altermondialisme, on notera un sondage fort intéressant sur ce sujet. Nous savions déjà les Français seuls au monde à refuser l'économie de marché comme instrument du progrès. Nous en avons déjà abondamment parlé. Certes, des efforts pédagogiques ont été faits pendant la campagne électorale de la part de la société civile, mais manifestement il reste du travail à faire.

Un nouveau sondage a été réalisé par le Chicago Council on Global Affairs et le World-PublicOpinion.org, portant cette fois sur la mondialisation. Le sondage a été réalisé dans 17 pays, représentant 56% de la population mondiale. La question générale était la suivante : « pensez-vous que la mondialisation, et particulièrement l'interdépendance croissante des économies nationales avec les autres, est principalement bénéfique ou principalement néfaste à votre pays ». C'est en France que la réponse « néfaste » recueille le